

**Pour son programme de rue à Bruxelles, l'asbl INFIRMIERS DE RUE recrute un(e)**

**Infirmier(e) de rue  
Temps plein - CDI – engagement immédiat**

**Infirmiers de rue – Sortir de la rue, c'est possible !**

**Situation – 1000 Bruxelles**

**Commission paritaire : 332**

**Barème : 1/55 -1/61 – 1/77**

### **1. RESUME DU POSTE**

En collaboration étroite avec toute l'équipe du pôle rue et le médecin coordinateur :

- Travail de rue
- Participe à la création et à la diffusion d'outils

### **2. ORGANISATION DU TRAVAIL**

Dépend de l'Expert médical pour les décisions concernant le traitement médical des patients, de l'infirmier responsable rue pour la planification du travail et le suivi général des patients, et de l'Infirmier coordinateur pour les questions qui touchent à la philosophie de l'asbl ou à l'organisation générale de celle-ci.

### **3. BUT**

Assurer aux personnes sans-abri les soins infirmiers de base et fournir des informations concernant les règles de santé et d'hygiène ainsi que les différentes possibilités d'action afin d'améliorer leur santé physique et leur état d'hygiène et de permettre une réinsertion durable.

### **4. TACHES PRINCIPALES**

- Détecte les nouveaux patients en rue :
  - Circule au sein d'une zone géographique à la recherche de patients pré-suivis ou inconnus
  - Observe la situation et évalue la nécessité d'entrer en contact sur base de l'échelle d'insertion d'Infirmiers de rue
  - Entre en contact avec le patient et diagnostique la situation de santé physique et d'hygiène
  - Alerte le réseau pour savoir si le patient est déjà suivi et ce qui est mis en place pour lui et par lui
  - Adapte le temps de travail en fonction des situations et appelle les collègues en renfort au besoin



- Rencontre et entre en contact en rue avec les patients suivis :
  - Ecoute le patient de manière active
  - Fournit des conseils et informations au patient concernant l'hygiène de base, les soins dont il a besoin, les associations auxquelles il peut faire appel, les endroits auxquels il doit se rendre, etc.
  - Accompagne le patient vers d'autres associations ou centres médicaux au besoin ou si une opportunité se présente
  - Effectue des soins infirmiers et d'hygiène sur place dans le cas où la situation l'exige ou dans une association
  - Entretient un lien de confiance et durable avec le patient par une écoute empathique, une attitude valorisante et un savoir-être éduqué par l'asbl
- Effectue certaines tâches liées au suivi des patients :
  - Rédige un rapport de rue
  - Met à jour des fiches-patients (et passeports) reprenant la situation de chaque patient et les objectifs à atteindre pour chacun d'eux
  - Encode dans un fichier les appels et contacts qu'il a eus avec le réseau au sujet d'un patient
  - Prend part aux réunions-patients, y discute des situations prioritaires avec ses collègues, échange des informations sur les patients et prend des décisions en collaboration avec ses collègues
- Pilote un (des) projet(s) interne(s) et/ou prend en charge une responsabilité dans l'équipe tels que réaliser le planning pour chaque membre de l'équipe, réaliser un plan des fontaines, organiser la participation à un événement, ...
  - Examine les conditions de réalisation du projet et le planifie
  - Assure la communication avec l'équipe et les partenaires extérieurs éventuels
  - Se concerta régulièrement avec le coordinateur pour les choix à faire, le suivi du projet, les difficultés avec un partenaire...
- Participe à des colloques externes et à des réunions d'équipe internes.
- En coordination avec les Assistants sociaux, prend contact avec des organisations externes pour faire les démarches sociales « de base » pour les patients.
- Assure, à tour de rôle, une permanence au bureau :
  - Répond au téléphone, oriente et/ou fait passer le message aux équipes de rue
  - Fait les appels aux réseaux (formels et informels) afin d'organiser des rdv médicaux, sociaux
  - Répond aux mails du réseau et de l'équipe
  - Intervient sur le terrain en renfort ou remplacement des collègues
- Encadre les nouveaux collaborateurs/stagiaires.



## 5. CRITÈRES

### 5.1. Niveau des responsabilités

#### Influence

Est responsable:

- du premier diagnostic et des premières actions à entreprendre
- de l'évaluation des priorités
- d'adapter ou de modifier les soins en fonction de la situation
- du respect de la confidentialité
- de l'exactitude de l'information fournie aux patients
- d'alerter le réseau au sujet de certains patients et de transmettre les informations aux autres membres de l'ASBL
- de la qualité des soins prodigués aux patients
- du bon déroulement de son projet interne

#### Conséquences

- Une mauvaise qualité des soins réalisés aux patients, un manque d'exactitude dans l'information fournie, un mauvais diagnostic ou une erreur dans l'évaluation des priorités peuvent impacter directement le patient et sa situation médicale.
- Une mauvaise transmission d'informations concernant un patient à l'équipe ou au réseau peut impacter l'équipe mais aussi l'image d'Infirmiers de rue auprès des autres associations.
- Un manque d'investissement dans son projet interne peut engendrer une mauvaise ambiance dans l'équipe. De telles erreurs sont visibles immédiatement ou à court terme.

### 5.2. Connaissance et Complexité

- Niveau bachelor ou équivalent par expérience.
- Bonne connaissance du tissu social, du réseau, du secteur et de la problématique des sans-abri.
- Connaissance des bases des procédures au niveau social (Ex : première inscription au CPAS).
- Bonne connaissance des outils informatiques Microsoft Word et Excel.

### 5.3. Résolution des problèmes

#### Difficulté des problèmes

- Pouvoir choisir les bons relais, c'est-à-dire les bonnes personnes à qui s'adresser.
- Pouvoir identifier les besoins et les ressources de la personne et établir un plan d'action.
- Pouvoir discerner les priorités.
- Pouvoir se faire comprendre des patients quelle que soit la situation et les motiver.
- Pouvoir s'adapter aux différentes situations, gérer les passants et les faire circuler.
- Pouvoir agir avec discernement, prendre du recul par rapport à certaines situations difficiles et partager ses émotions à ses collègues.
- Pouvoir évaluer les informations qui peuvent/doivent être communiquées à des tiers dans l'intérêt du patient et le respect de la déontologie.
- Pouvoir poser ses limites.



## **Liberté d'action**

- Est soumis aux décisions du Conseil d'Administration et de l'Infirmier coordinateur pour les directives générales, ainsi qu'aux règlements et procédures de travail et de suivi.
- Est autonome pour les décisions médicales à prendre sur le terrain concernant les patients et pour l'exécution de son projet, tout en se concertant avec l'Infirmier responsable rue concernant les grandes lignes.
- Fait appel à l'Expert médical en cas de doute sur le traitement à réaliser à un patient et fait appel à l'Infirmier responsable rue pour les questions d'organisation ou de terrain.

## **5.4. Communication et Concertation**

### **Contacts internes**

- A des contacts quotidiens avec les autres Infirmiers et les Assistants sociaux au sujet des patients.
- A des contacts réguliers avec l'Infirmier coordinateur et l'infirmier responsable rue concernant l'organisation et les patients.

### **Contacts externes**

- A des contacts quotidiens avec les autres ASBL, l'administration et les services publics concernant les patients.
- A des contacts réguliers avec les patients eux-mêmes.

## **5.5. Aptitudes spécifiques**

- Dextérité
- Sens de l'organisation

## **5.6. Inconvénients**

### **Circonstances de travail**

- Le travail de rue est physiquement dur en raison des kilomètres parcourus dans la rue, des intempéries et des odeurs (à mi-temps).
- Le travail de rue engendre une fatigue morale.

### **Risques de blessures ou de maladies**

- Risque faible mais réel de maladies ou agression au contact du patient.
- Risque de maux de dos et au niveau des articulations

## **6. Expertises – Compétences requises**

### **Expérience / Formation souhaitée :**

- Détention obligatoire du diplôme d'infirmier A1 ou A2 ou équivalent
- Spécialisation ou licence souhaitée : santé communautaire, psychiatrie, urgences, médecine tropicale
- Expérience dans le domaine de la précarité
- Connaissance des logiciels bureautiques courants
- Langues : français indispensable, le bilinguisme est un plus – la connaissance d'autres langues est un atout supplémentaire



### **Expériences / sensibilité hors diplôme :**

- Adhérer aux valeurs de la charte de l'asbl
- Sensibilité pour travailler avec un public particulièrement précarisé
- Intérêt pour la problématique santé-précarité
- Enthousiasme, vision positive, pro-activité et polyvalence
- Capacité d'adaptation aux situations de terrain, y compris en rue.
- Capacité à travailler étroitement en équipe et en réseau
- Capacité à vulgariser l'information
- Contact facile : abord agréable, capacité d'écoute et de communication y compris par téléphone
- Capacité de marche : minimum 6 heures par jour
- Capacité à rouler à vélo : minimum 6 heures par jour
- Certificat d'aptitude : contrôle par la médecine du travail, vaccin antigrippal obligatoire (sauf contre-indication médicale)
- Disponibilité : être disposé à partager son expérience vécue en rue
- Capacité à travailler en binôme et à s'intégrer dans une équipe
- Flexibilité par rapport aux horaires
- Polyvalence : travail de terrain, formation et sensibilisation, création d'outils, organisation d'événements, ...
- Capacité à s'exprimer en public

### **Conditions**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à temps-plein

Lettre de motivation + CV à Joanne Giaux : [joanne.giaux@idr-sv.org](mailto:joanne.giaux@idr-sv.org)



## Charte d'IDR

L'asbl Infirmiers de rue nourrit la conviction que toute personne peut devenir consciente de l'importance de prendre soin de sa santé et de son hygiène, bénéficier d'un accès aisé aux soins et en faire usage.

Elle se donne pour mission d'être un intermédiaire de santé en rétablissant les liens entre les personnes vivant en grande précarité, leur environnement et les services de santé.

### Les objectifs des Infirmiers de rue sont :

- Faire prendre conscience aux personnes vivant en grande précarité de l'importance de leur santé et de leur hygiène et les motiver à la prendre en charge
- Restaurer le dialogue entre ces personnes et le personnel des services de santé
- Améliorer leur environnement, pour favoriser une meilleure prise en charge de leur santé.

### Les principes d'action de l'association :

- Elle est apolitique et sans conviction religieuse
- Elle s'adresse à toute personne vivant en grande précarité sans distinction (culturelle, religieuse, ethnique, politique, âge, sexe, nationalité,...)
- Elle se soucie de l'environnement et favorise le développement durable
- Elle veille au respect de la dignité humaine
- Elle favorise l'autonomisation et la responsabilisation des personnes *et des institutions*.
- Elle connaît et respecte les limites de ses compétences ; elle a une attitude responsable dans l'évaluation de la prise de risque de sa mission.
- Elle a une approche professionnelle des personnes rencontrées dans le cadre de son travail.
- Son personnel ne laisse pas ses convictions personnelles affecter le bon déroulement de la mission.

